

Amicale Laïque de Rosult

Bourse aux livres, jouets et vêtements-POUR ENFANT

Samedi 17 MAI 2025 à Rosult

HALLE ET PARKING DE LA HALLE de Rosult



RÉSERVATION D'EMPLACEMENT – INSCRIPTION À PARTIR DU 15 AVRIL 2025

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

NOM : Prénom :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

Amicaliste au titre de l'année 2025 : oui non

Coût de l'emplacement : 5€ public / 3€ amicalistes 2025

INSTALLATION A PARTIR DE 8H00

Réserve emplacement(s) de 1.6m (table de 120m + espace de 0.40m) et règle la somme de € par chèque à l'Ordre de l'Amicale Laïque de Rosult

Sera accompagné de : personnes (précisez le nombre).

(Cochez les cases ci-dessous)

Mettra en vente : livres jouets vêtements

- J'ai pris connaissance des conditions de participation, j'accepte toutes les clauses et m'engage à les respecter.
- J'ai joint ma pièce d'identité
- J'ai joint mon règlement

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »

Coupon de réservation à retourner à :

- ✓ Boîte à lettre située sur le mur de l'École des prés verts, rue du Capitaine Deken 59230 Rosult
- ✓ Ou amicale.rosult@gmail.com (l'inscription effective à réception du règlement)
- ✓ Ou chez Mme Bisson ,22 rue du nouveau jeu 59230 Rosult

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION À LA BOURSE AUX LIVRES, JOUETS, VÊTEMENTS ET PETITE BROCANTE DU SAMEDI 17 MAI 2025 À ROSULT

1. Organisation

La bourse aux livres, jouets, vêtements enfants est organisée par l'Amicale laïque de l'école de Rosult et a pour objet une vente de particulier à particulier. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.

2. Inscription

Seules les inscriptions dûment remplies à l'aide du coupon de réservation, accompagnées du règlement par chèque bancaire et de la copie de la pièce d'identité de l'exposant seront prises en compte. En cas d'absence injustifiée 72h avant la date de la bourse, sauf cas de force majeure, l'inscription reste due.

3. Emplacement

Les demandes d'emplacements (4 maximum par exposant) réservés exclusivement aux particuliers sont enregistrées à partir du 15 avril 2025 par ordre d'arrivée des coupons. Les tarifs appliqués pour cette édition sont les suivants : 5 € pour un emplacement de 1.6m (table de 1.20 m + espace de 0.40m), les adhérents à l'Amicale de Rosult à jour de leur cotisation 2025 bénéficient du tarif de 3€.

4. Installation

En raison des dispositifs de sécurité en vigueur, l'installation des exposants se fera impérativement à partir de 8h00. L'entrée sera contrôlée ainsi que les objets mis en vente par les exposants ; toute vente alimentaire est interdite.

Le stand doit obligatoirement être occupé par la personne ayant réservé l'emplacement et les accompagnants doivent être précisés sur le coupon de réservation (nom, prénom et adresse). L'accueil gratuit du public sera autorisé de 9h30 à 13h00 et il est demandé aux exposants de garder le stand ouvert pendant tout ce laps de temps. L'exposant s'engage à ne rien laisser sur son stand et dans la salle lors de son départ. L'exposant s'engage à se conformer au règlement de l'organisateur